

Organisateur

Mairie d'Issoire
Service jeunesse
Centre de Loisirs Enfance
2 Rue Eugène Gauttier
B.P. 2
63501 ISSOIRE Cédex

Numéro d'organisateur

063ORG0202



PROJET PEDAGOGIQUE

Ce document est le travail issu de l'équipe pédagogique. Il est révisé et évolue chaque année.

Le projet pédagogique du Centre de Loisirs Enfance d'Issoire s'inscrit autour de plusieurs axes éducatifs afin de favoriser l'autonomie et l'épanouissement de l'enfant. Aussi, il doit permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

Publics accueillis

4-5 ans
8-9 ans

6-7 ans
10-11 ans



SOMMAIRE

❖ Informations générales	Page 2
○ Lieux d'accueil	Page 2
○ L'équipe permanente	Page 2
○ L'équipe pédagogique	Page 2
○ Capacité d'accueil	Page 2
❖ Les valeurs de l'organisateur	Page 3
❖ Déclinaison des objectifs	Page 4 à 6
❖ Les locaux	Page 7 et 8
❖ Période d'ouverture, inscriptions, lieu et paiement	Page 8 et 9
○ Périodes d'ouverture	Page 8
○ Lieu d'inscription et horaires d'ouvertures	Page 9
○ Inscriptions	Page 9
○ Paiements	Page 9
❖ Modes et horaires d'accueil	Page 10
○ Modes d'accueil	Page 10
○ Horaires d'ouverture	Page 10
❖ Documents à fournir	Page 10
❖ Accueil adapté	Page 10
○ Les P.A.I. : Projets d'Accueil Individualisé	Page 10
○ Handicap physique, moteur ou autres	Page 10 et 11
❖ La semaine type	Page 11
❖ La journée type (mercredis et vacances scolaires)	Page 12
❖ Les temps de restauration	Page 13
○ Les P.A.I. : Projets d'Accueil Individualisé	Page 13
❖ Les différents types d'activités proposées	Page 13 et 14
○ Les activités physiques et sportives	Page 13
○ Les activités manuelles	Page 13
○ Les activités environnementales et scientifiques	Page 14
○ Les activités culinaires	Page 14
○ Les sorties extérieures	Page 14
❖ La sécurité	Page 15
○ Les pharmacies	Page 15
❖ L'organisation du travail en équipe	Page 16 à 18
○ L'équipe pédagogique	Page 16
○ Les temps de préparation	Page 17
○ Le bilan de la semaine	Page 17
○ Les pochettes par tranche d'âge	Page 17 et 18
❖ Les différents projets	Page 18
❖ L'évaluation	Page 19
	Page 20 à 22
Annexes	
❖ Le memento de l'animateur	Page 20
❖ La réglementation vis-à-vis de l'équipe de direction et d'animation	Page 21
○ Composition de l'équipe de direction et d'animation	Page 21
○ Taux d'encadrements	Page 21 et 22





Informations générales

Lieux d'accueil

Période scolaire et petites vacances

Annexe de l'école du Faubourg
27 Rue Louis Tinayre
63500 ISSOIRE

Numéro de déclaration

063202CL000217 (petites vacances)
063202CL000117 (mercredi)

Période estivale

Amicale laïque
571 Chemin de la Plaigne
63500 ISSOIRE

Numéro de déclaration

063202CL000416

L'équipe permanente

Directrice

Véronique FONTANE

Directrice adjointe

Salomé CURABET

Animatrice permanente

Karine POINTU

Stagiaire BPJEPS « LTP »

Wendy BATTIER

L'équipe pédagogique

Période scolaire et petites vacances

- 1 directeur
- 1 directeur adjoint
- 4 animateurs pour les moins de 6 ans*
- 6 animateurs pour les moins de 6 ans*
- 2 agents de restauration
- 2 agents d'entretien

Période estivale

- 1 directeur
- 1 directeur adjoint
- 4 animateurs pour les moins de 6 ans*
- 8 animateurs pour les moins de 6 ans*
- 3 agents de restauration
- 2 agents d'entretien

*Plannings des animateurs faits à la demi-journée (hors équipe permanente / équipe du matin/équipe de l'après-midi).

Capacités d'accueil

Période scolaire et petites vacances

- 104 enfants maximum
- 32 enfants de moins de 6 ans
- 72 enfants de plus de 6 ans

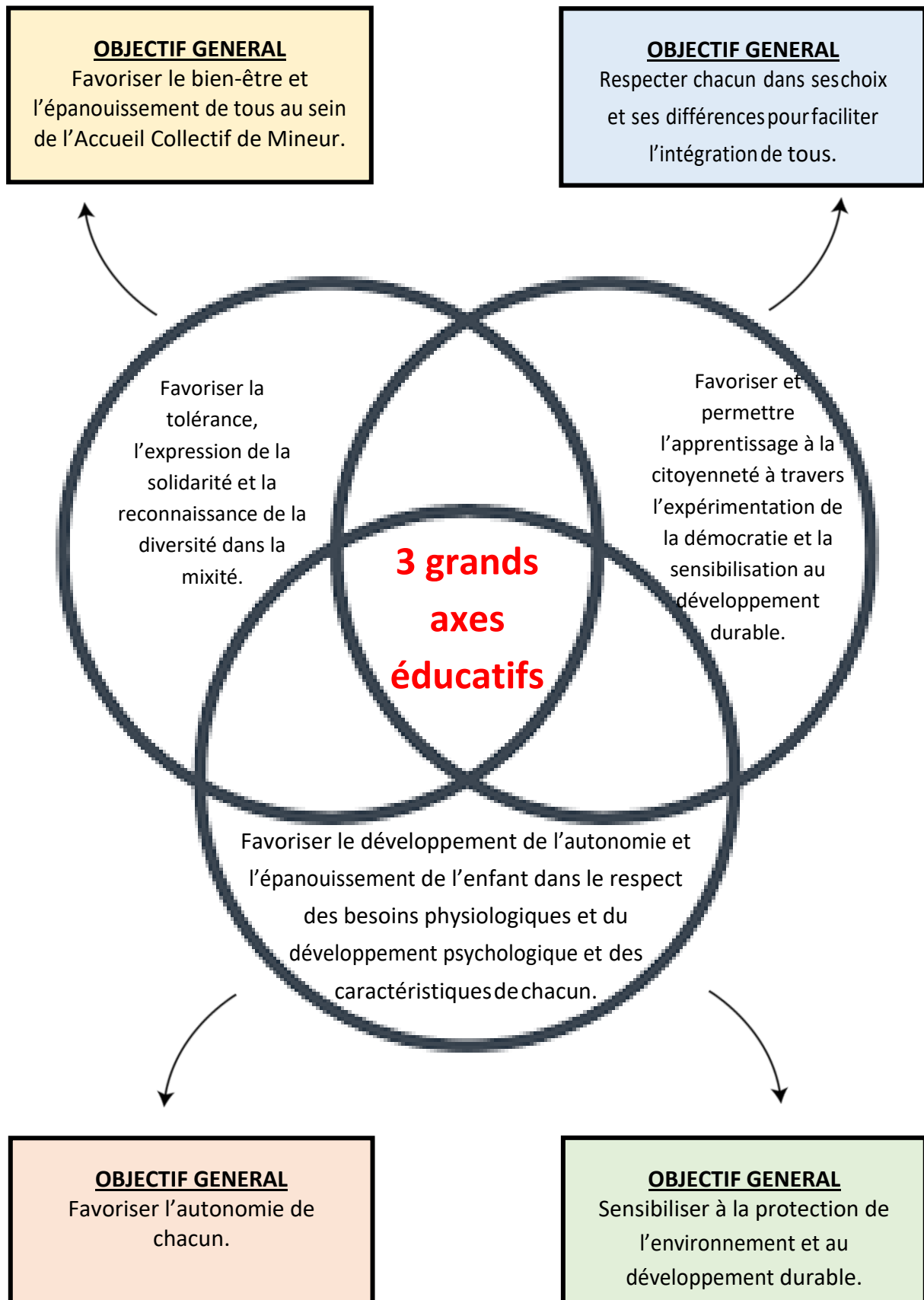
Période estivale

- 128 enfants maximum
- 32 enfants de moins de 6 ans
- 96 enfants de plus de 6 ans





Les valeurs de l'organisateur





Déclinaison des objectifs

OBJECTIF GENERAL

Favoriser le bien-être et l'épanouissement de tous au sein de l'Accueil Collectif de Mineur.

Les enfants sont force de proposition.	L'animateur favorise le contact avec les enfants et leurs familles.	L'animateur prend en compte le rythme des enfants, leurs capacités, leurs besoins et leurs envies.
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une boîte à idées. Ecouter les idées de jeux des enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> Durant les temps d'accueil, l'animateur prend le temps d'échanger avec les familles, parler de la journée passée ou à venir. Les enfants et les animateurs préparent un temps convivial chaque vendredi soir. Les enfants exposent leurs créations et font goûter ce qu'ils ont préparé lors des ateliers "cuisine" du jour. Les animateurs mettent en valeur et valorisent les enfants et leurs créations. 	<ul style="list-style-type: none"> L'enfant participe activement à la mise en place de l'activité. L'enfant propose et choisi son activité. L'animateur adapte les activités aux capacités et besoins des enfants (pas de mise en difficulté).



OBJECTIF GENERAL

Respecter chacun dans ses choix et ses différences pour faciliter l'intégration de tous.

Chacun est libre de partager ses idées et ses choix.	L'animateur favorise une bonne dynamique de groupe dans la tolérance et l'acceptation de tous.	Tous les individus seront considérés comme égaux, sans distinction aucune.	Les différences des uns et des autres pourront être source de dialogue et de richesse pour le groupe.
<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants proposent et choisissent leurs activités. • Des temps de concertation, d'échanges, de discussions entre les animateurs sont mis en place. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les animateurs adoptent une bonne conduite dans la vie quotidienne. • Les animateurs sont à l'écoute des propos de chacun. • Les animateurs sont à l'écoute des besoins de chacun. • Mise en place de jeux de coopération, de solidarité et d'entraide. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un système de vote peut être mis en place pour choisir une activité. • Les activités seront prévues pour tous, qu'elles que soient les différences physiques, mentales, religieuses, culturelles, de genre, de façon de vivre et de penser. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un bâton de parole si le besoin s'en fait sentir. • La politesse est présente dans la vie quotidienne. • Mise en place de jeux favorisant la politesse. • L'animateur reprend l'enfant si ce dernier irrespectueux envers les autres et lui fait prendre conscience de son comportement.



OBJECTIF GENERAL

Favoriser l'autonomie de chacun.

Chaque enfant sera respecté dans ses choix mais devra aussi respecter ses devoirs.	Les animateurs sont garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants.	L'animateur favorise l'ouverture d'esprit.	L'animateur responsabilise et valorise les enfants.
<ul style="list-style-type: none"> Des règles de vie sont mises en place en coopération avec les enfants. Le respect des règles de vie et du règlement intérieur du Centre de Loisirs Enfance est appliqué par tous. 	<ul style="list-style-type: none"> Le doudou peut être présent à certains moments de la journée. L'animateur est présent pour rassurer l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> L'animateur propose des activités en lien avec les thèmes de la période, tout en sollicitant une ouverture sur le monde (différentes cultures, coutumes, langues etc.). Des temps d'échanges sont mis en place dans les groupes. 	<ul style="list-style-type: none"> L'animateur valorise les activités de l'enfant pour lui et sa famille. L'animateur est à l'écoute des requêtes de l'enfant. Les enfants sont acteurs de leurs vacances.

OBJECTIF GENERAL

Sensibiliser à la protection de l'environnement et au développement durable.

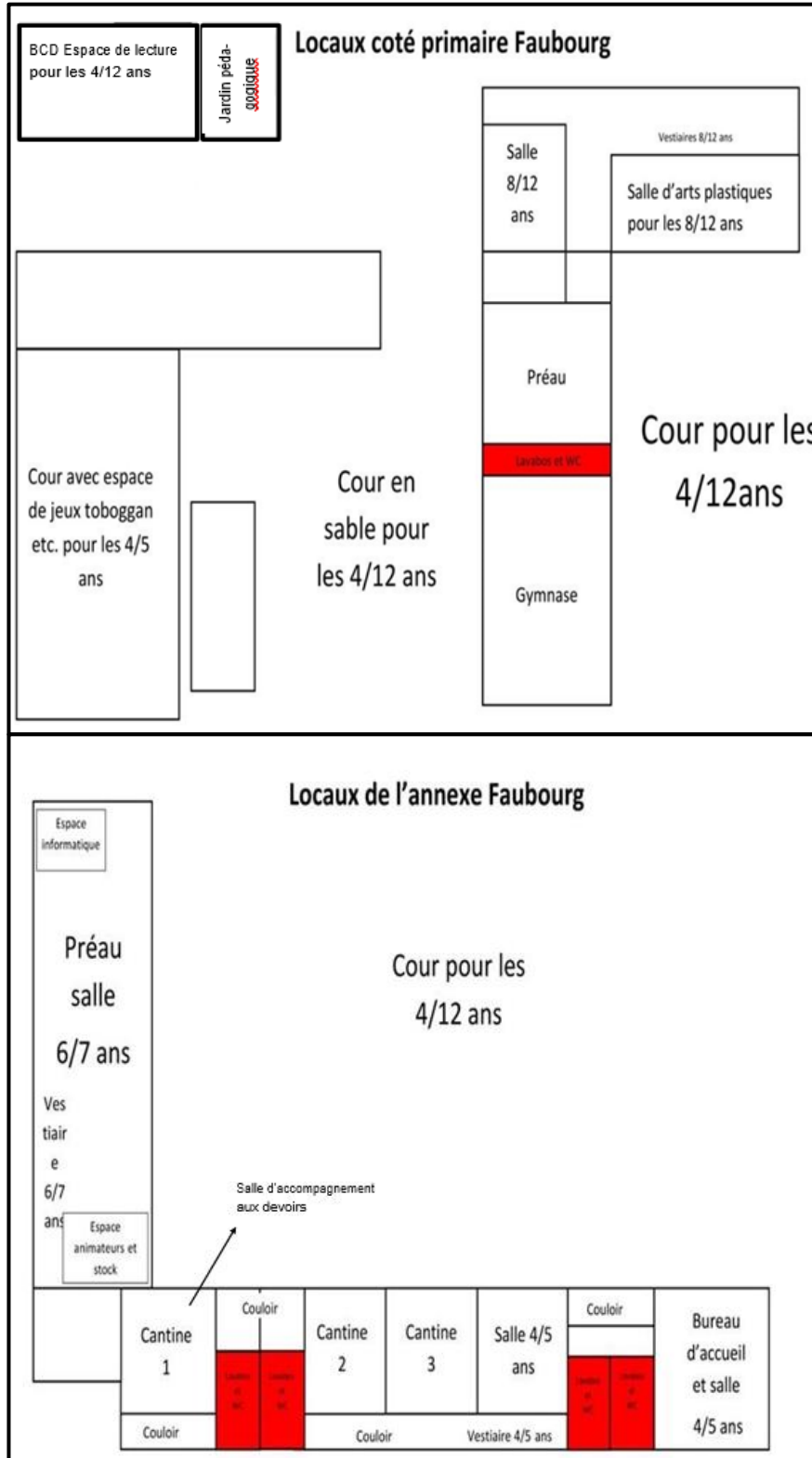
Chacun mettra en place des gestes quotidiens en faveur de l'environnement.	Chacun pourra découvrir et respecter son environnement.
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de poubelles de tri sélectif pour lutter contre le gaspillage. Mise en place de récupérateurs d'eau pour le jardin pédagogique. Mise en place de récupération de matériel pour les activités. 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de sorties « nature » avec ou sans intervenant pour sensibiliser les enfants à l'environnement qui les entoure. Mise en place d'activités à thème pour sensibiliser les enfants à l'environnement en général.

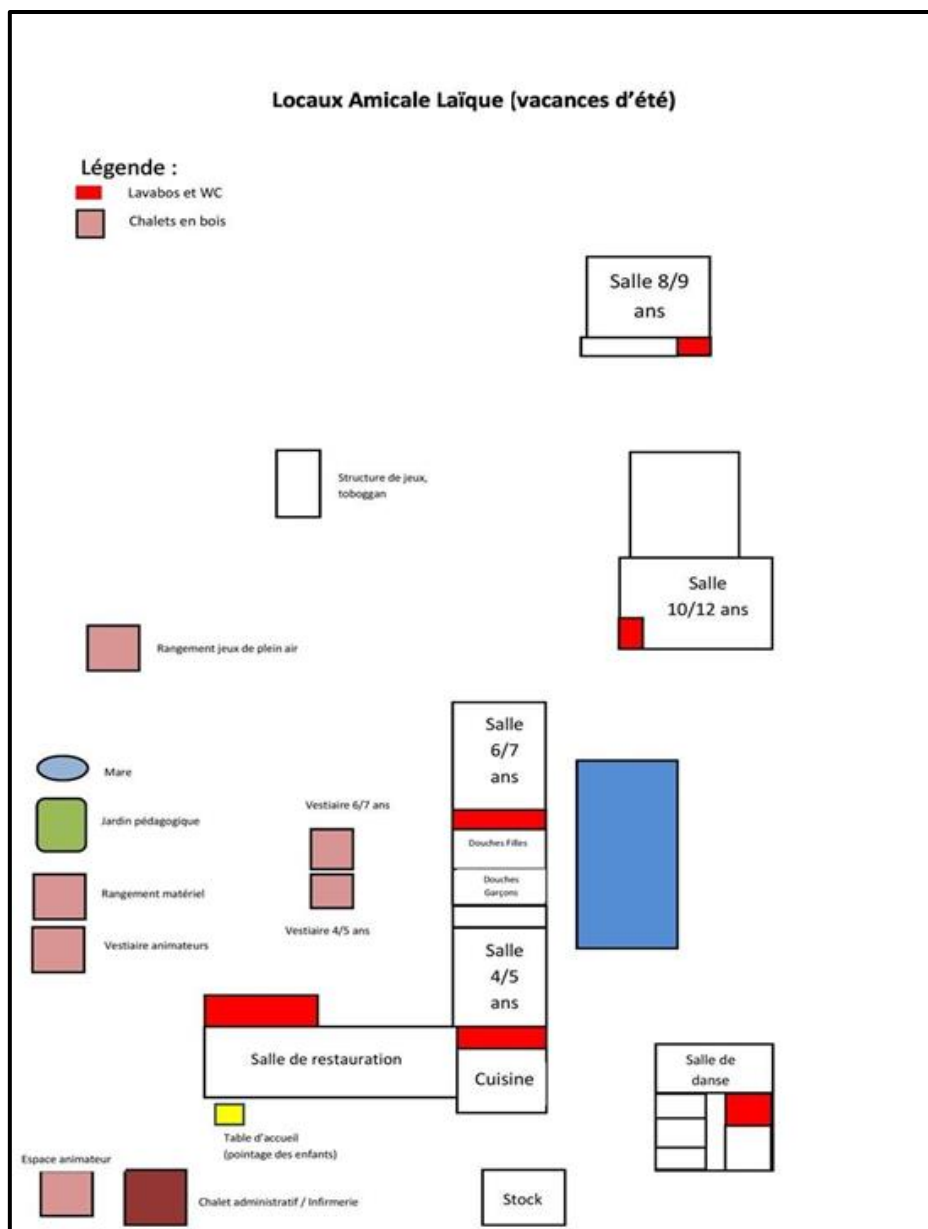




Les locaux

Les mercredis et pendant les petites vacances scolaires





Périodes d'ouverture, inscriptions, lieu et paiement

Périodes d'ouvertures

- Du lundi 08 juillet au vendredi 30 août 2019
- Du lundi 21 octobre au vendredi 1^{er} novembre 2019
- Du lundi 23 décembre au vendredi 27 décembre 2019
- Du lundi 30 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020
- Du lundi 24 février au vendredi 6 mars 2020
- Du lundi 20 avril au vendredi 1^{er} mai 2020

Amicale Laïque
Annexe du Faubourg
Fermé
Annexe du Faubourg
Annexe du Faubourg
Annexe du Faubourg



Lieu d'inscription et horaires d'ouverture

Mairie d'Issoire
Service éducation
2 Rue Eugène Gauttier
B.P. 2
63501 Issoire Cédex

Horaires

8h-12h
13h30 – 17h30

Inscriptions

Demi-journée avec ou sans repas 7h45-14h ou 12h-18h30 ou 7h45-12h ou 13h30-18h30

Journée avec ou sans repas 7h45-18h ou 7h45-12h / 13h30-18h30

NB :

1. Pendant les vacances scolaires, les inscriptions se font obligatoirement à la semaine et le règlement est effectué à l'avance, dès l'inscription.
2. Chèques vacances et CESU acceptés.
3. Paiement par carte bancaire impossible.

Paiements

Les factures pour les mercredis seront envoyées chaque fin de mois aux familles avec la possibilité de payer en ligne via *TIPI*, sur le site internet de la Ville d'Issoire.

Aides existantes, s'adresser au CCAS ; 24 Rue Berbiziale ; 63500 Issoire / 04 73 89 71 30 :

- Aides aux vacances accordées par le CCAS à destination des familles Issoiriennes : les familles issoiriennes peuvent bénéficier d'une aide financière durant les vacances scolaires pour les enfants inscrits au Centre de Loisirs Enfance. L'attribution de cette aide est comprise entre 0,50cts et 5€ par jour et par enfant. Elle est calculée en fonction du Quotient Familial de la famille
Justificatif : habiter depuis au moins 3 mois à Issoire.
- La carte mini-pass pour les enfants de 6 à 10 ans : elle donne des avantages et des réductions (saison culturelle, sports, loisirs, piscine, bons d'achats, chèques lire etc.).

Attention : toute place réservée et non annulée 48h avant auprès de la Mairie sera **facturée**.





Modes et horaires d'accueil

Modes d'accueil

Les animateurs accueillent les enfants et leurs familles. Aussi, les familles et les animateurs peuvent prendre le temps d'échanger concernant le programme, la journée, l'enfant etc.

Le temps d'accueil des vendredis soir est réservé au « pot des parents ». Les familles peuvent goûter les préparations confectionnées par les enfants lors des ateliers « cuisine ».

Horaires d'ouvertures

Matin
7h45-12h

Sans repas
Départ : 12h-13h30
Arrivée : 13h30-14h

Avec repas
Arrivée : 12h

Après-midi
13h30-18h30



Documents à fournir

- Avis d'imposition
- Livret de famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture de gaz / électricité / téléphone)
- Numéro d'allocataire CAF / MSA
- Jugement fixant la garde des enfants si séparation des parents



Accueil adapté

Les P.A.I. : Projet d'Accueil Individualisé

Certains enfants ont des P.A.I. mis en place dans leur milieux scolaires. Au Centre de Loisirs Enfance, nous reprenons le même fonctionnement avec ordonnance du médecin, marche à suivre en cas de souci pour l'enfant, médicaments etc.

Handicap physique, mental ou autre

Afin d'accueillir au mieux l'enfant en situation de handicap, le ou les troubles de l'enfant doivent être signalés dès l'inscription de celui-ci.




L'équipe pédagogique n'ayant pas d'animateur supplémentaire qualifié pour l'accueil d'enfant en situation de handicap, il faudra convenir de rencontres avec la famille pour pouvoir réfléchir et organiser un accueil adapté.

A l'issue d'une période de test, un bilan sera établi avec la famille et une décision pourra être prise quant à un nouvel accueil.


Toute décision sera prise dans l'intérêt de l'enfant et son bien être au sein du Centre de Loisirs Enfance sera primordial.




La semaine type



1 thème par semaine est défini afin de faire découvrir aux enfants une grande diversité d'activités. Il est le fil conducteur pour proposer des animations ludiques, attractives et créatives.



1 sortie par semaine pour chaque tranche d'âge est organisée l'après-midi. Elle permet de découvrir notre environnement, de nouveaux lieux, de nouvelles activités et de sortir des locaux du Centre de Loisirs Enfance.

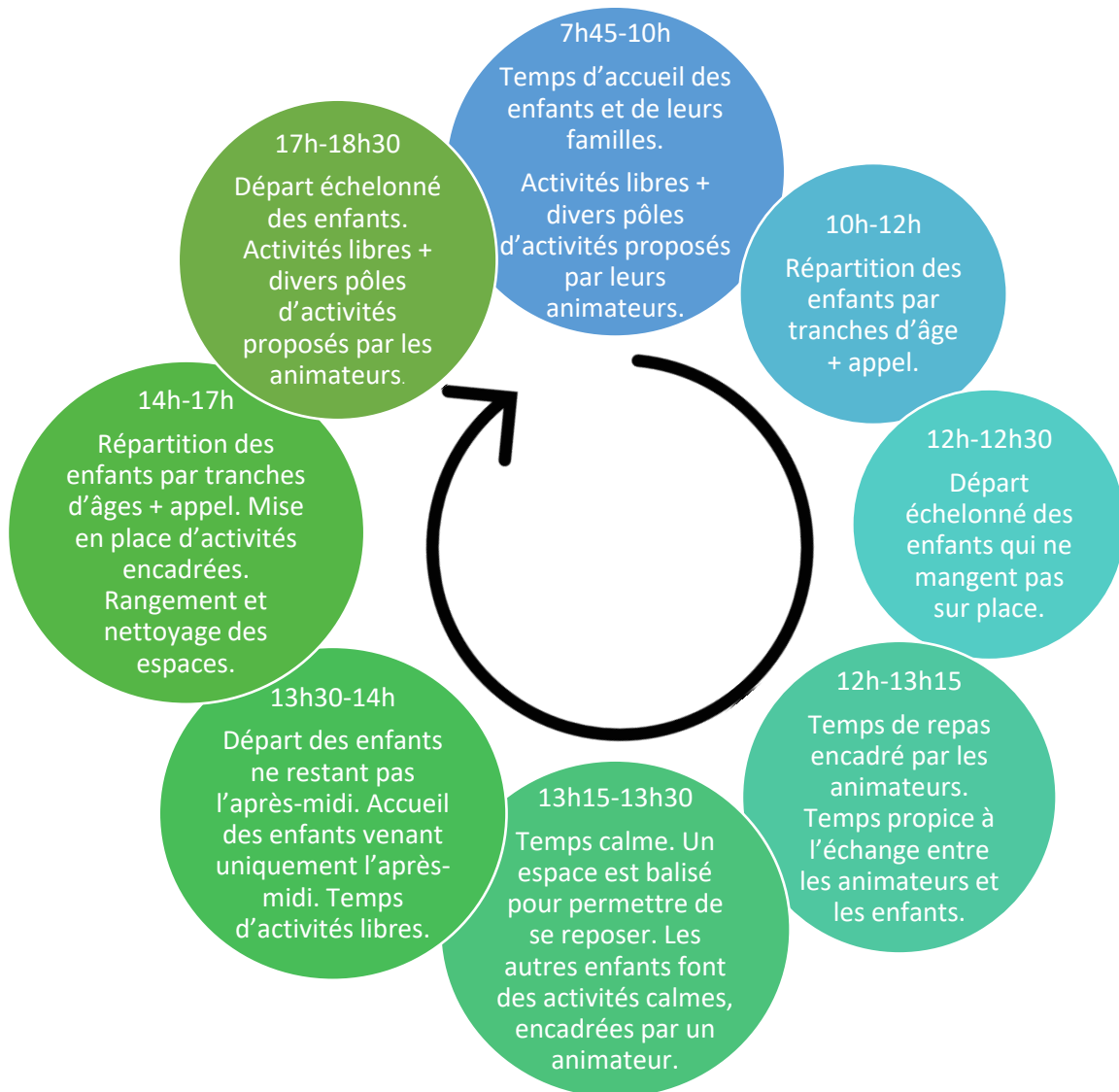


Tout au long de l'année, des intervenants sont présents pour les activités spécifiques. C'est un moyen de faire découvrir de nouvelles activités. L'animateur est présent avec l'intervenant pour la gestion du groupe et participer à l'activité.





La journée type (mercredis et vacances scolaires)



A partir de 17h45

Les animateurs, avec l'aides des enfants, commencent à ranger les différents espaces.
Préparation des activités du lendemain.

Les jeudis de 18h30 à 19h30

Temps de bilan de la semaine où tous les animateurs doivent être présents.





Les temps de restauration

Avant et après le repas, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

Pendant le temps de restauration, les enfants sont répartis dans la ou les salles afin de favoriser l'entraide et la solidarité entre les tranches d'âges.

Le service est assuré par le personnel de restauration et les animateurs, eux, assurent le bon déroulement du repas. Ils incitent les enfants à goûter les plats sans pour autant les forcer à terminer leurs assiettes.

En fin de repas, il est demandé aux enfants de rassembler leurs couverts et déchets en bout de tables.

Les P.A.I. : Projet d'Accueil Individualisé

Lorsque que celui-ci à un lien avec l'alimentation, une vigilance particulière sur le temps de restauration est demandée à l'équipe pédagogique. Un animateur est obligatoirement assis à la table de l'enfant concerné afin de pouvoir le servir et/ou faire réchauffer ses plats si ceux-ci sont préparé par sa famille.



Les différents types d'activités proposées

Les activités physiques et sportives

Ces activités sont mises en place pour permettre aux enfants de se dépenser mais aussi de découvrir de nouvelles pratiques. Elles peuvent être à titre de jeux coopératifs ou d'oppositions, en équipe ou non.

Des activités d'initiation et de découverte, elles, peuvent être encadrées par les animateurs : sports collectifs, jeux de raquettes, jeux de ballon etc.

Pour ce qui est des pratiques sportives spécifiques, elles sont encadrées par des professionnels diplômés, dans l'intérêt de faire découvrir de nouvelles disciplines sportives et qui ne sont pas dans le champ d'intervention des animateurs.

Les activités manuelles et artistiques

Ce sont des activités qui ont pour objectif le développement de l'imagination et la créativité des enfants. Ils découvrent divers moyens d'expression et apprennent à communiquer différemment à travers le théâtre, le mime, la danse, le cirque etc. Les activités manuelles permettent plus précisément, de développer la motricité fine.



Les activités environnementales et scientifiques

Ces activités sont importantes pour comprendre le fonctionnement de certains phénomènes. Le rôle de l'animateur est de développer l'ouverture d'esprit des enfants afin qu'ils puissent expérimenter, émettre des hypothèses et avoir des réponses à leurs questions. Les activités de ce type sont importantes pour sensibiliser à la protection de l'environnement.

Les activités culinaires

Ces activités permettent la découverte de nouvelles saveurs, de nouvelles cultures. Les enfants apprennent aussi à suivre une recette, mesurer les quantités etc. Le respect de l'hygiène et de la sécurité est primordial pour ces ateliers, c'est pourquoi, les effectifs sont souvent réduits et les groupes tournent sur l'activité. La vigilance concerne aussi les enfants, un riche apprentissage utile au quotidien. Enfin, les préparations sont servies aux familles pour « le pot des parents » les vendredis soir, c'est l'occasion de mettre en valeur, notamment, l'activité culinaire du jour.

Les sorties extérieures

Pendant les vacances scolaires, une sortie par semaine et par tranche d'âge est organisée. Celles-ci ont lieu les après-midis uniquement et les familles sont prévenues via des affiches pour les dates et lieux de sorties.

Pour les 10-11 ans, certaines sorties sont organisées avec la Maison des Jeunes d'Issoire, dans le cadre de l'action « passerelle »*. Afin de préparer au mieux la sortie, les animateurs emportent avec eux :

- La pochette qui contient les numéros d'urgences et les fiches sanitaires des enfants
- Une trousse à pharmacie complète
- Des bouteilles d'eau et des gobelets
- Des vêtements de rechange
- Des sacs en plastique en cas de mal du transport

Note : des activités de différents types sont prévues et organisées tous les mercredis et tout au long des vacances scolaires. Les animateurs établissent un calendrier d'animation en amont, lors d'un temps de préparation collectif.

* Action « passerelle » Cf page 17





La sécurité

Les consignes de sécurité et les gestes de premiers secours sont affichés dans les salles et dans les pochettes des groupes. Il en est de même pour les consignes en cas de plan Vigipirate.

Les pharmacies

L'assistante sanitaire dispose dans chaque salle, une trousse à pharmacie. Celles-ci sont complètes et doivent être complétées si nécessaire (voir stock ou accueil).

Pour les sorties, des trousse à pharmacie facilement transportables sont stockées à l'accueil. Les animateurs doivent avoir au minimum 2 trousse par groupe en sortie.

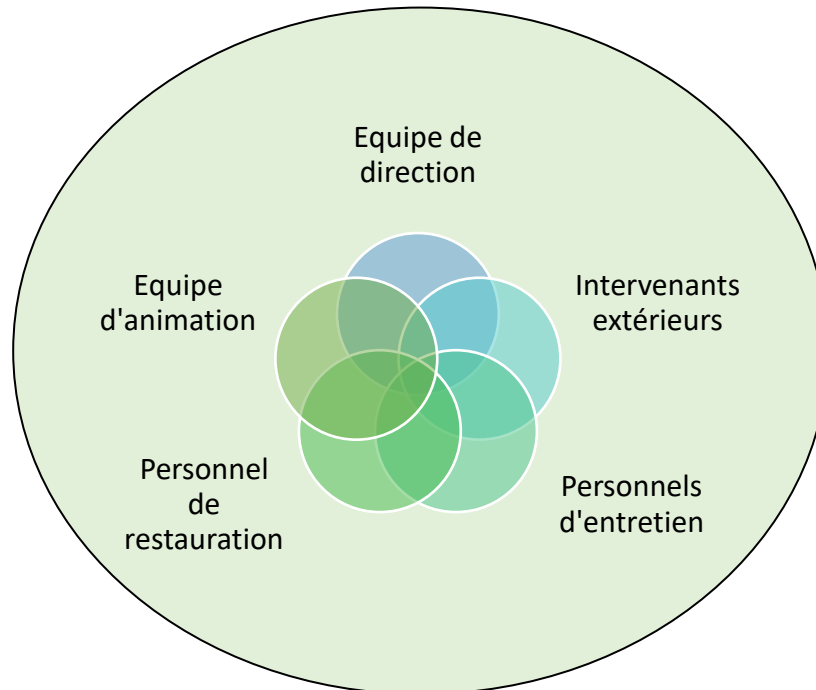
Memento





L'organisation du travail en équipe

L'équipe pédagogique



De manière transversale : il existe l'équipe dite « permanente » composée du directeur et son adjoint ainsi que d'un animateur permanent (animation + administratif) et éventuellement d'un stagiaire.

L'équipe de direction : elle est composée du directeur et de son adjoint. Toutefois, son adjoint est aussi présent en animation. Soit, suivant l'organisation, ce dernier peut sortir de l'animation ou bien alterner entre temps d'animation et temps d'administratifs.

L'équipe d'animation : elle est composée d'animateurs permanents qui eux aussi peuvent alterner entre temps d'animation et temps administratifs, selon l'organisation de l'équipe de direction. Aussi, des animateurs sont recrutés pour la/les périodes souhaitées mais ceux-ci travaillent ou bien du matin ou bien de l'après-midi. Cette organisation permet d'avoir une équipe motivée, dynamique et redoublant de vigilance tout au long de la journée.

Ils sont répartis sur les groupes à la semaine complète et il y a un référent par groupe : 4-5 ans, 6-7 ans, 8-9 ans et 10-11 ans. Le référent est le porte-parole du groupe pour les temps de régulation** du midi et du soir, il n'est en aucun cas le supérieur des animateurs avec qui il travaille en équipe.

** Temps de régulation : temps balisés de 11h45 à 12h puis de 18h15 à 18h30. Les référents de groupes font un point sur la matinée ou après-midi passée et/ou à venir. Le directeur donne les informations nécessaires au bon déroulement de la journée et peut aussi communiquer les points de vigilances (encadrement, météo etc.).



Enfin, les équipes du matin et de l'après-midi se croisent sur les temps de repas. Ce moment convivial permet le passage de relais et la communication entre équipes.

Les intervenants extérieurs sont embauchés pour des activités spécifiques avec validation d'un devis pour une prestation en particulier.

Le temps de travail des personnels de restauration et d'entretien sont prévus par la Mairie, en fonction des besoins du Centre de Loisirs Enfance et des annualisations de chaque personne.

Les temps de préparation

- Les mercredis et petites vacances scolaires :

Avant chaque période de mercredis, une réunion de préparation est organisée avec tous les animateurs. Lors de ce temps, le programme d'activités est établi et l'équipe peut échanger concernant le fonctionnement général du Centre de Loisirs Enfance.

Aussi, chaque animateur aura 20 min de préparation chaque mercredi pendant les temps d'accueil : un planning est constitué à l'avance.

- Les vacances d'été :

Avant chaque période de vacances scolaires, une réunion est organisée avec l'ensemble des animateurs. Celle-ci dure une journée complète afin de travailler l'ensemble des points importants avant la saison estivale : présentation de la structure, des locaux et élaboration du programme d'activité pour un mois complet.

Le bilan de semaine

Tous les jeudis de 18h30 à 19h30, les équipes de direction et d'animation se regroupent pour faire un bilan de la semaine passée. Suivant l'organisation choisie, les animateurs peuvent aborder différents points et perspectives d'évolution. L'équipe de direction fait part de sa vision de la semaine passée et de ses attentes pour la semaine à venir.

Les pochettes par tranches d'âges

Chaque pochette contient : la feuille de présence des enfants qui doit être remplie par les animateurs qui auront fait l'appel, le programme d'activités, le cahier sanitaire, la fiche récapitulative des enfants et leurs allergies et les numéros d'urgence.

- Pour les mercredis on ajoute :

Un premier classeur regroupe toutes les fiches sanitaires pour les enfants de moins de 6 ans et un second pour celles des enfants de plus de 6 ans.



- Pendant les vacances scolaires on ajoute :

Un classeur pour chaque tranche d'âge qui contient les fiches sanitaires des enfants du groupe uniquement, le cahier de régulation.



Les différents projets

- Les actions « passerelles » :

Avec la crèche municipale	Avec la Maison des Jeunes
Les plus grands de la crèche (3 ans) et les 4-5 ans du Centre de Loisirs Enfance se rencontrent régulièrement dans les locaux de chacun. Ces temps d'échanges sont organisés en concertation avec les deux équipes permanentes. Ces actions permettent aux enfants de la crèche municipale de se familiariser avec les enfants et les animateurs du Centre de Loisirs Enfance ainsi que les locaux.	Le groupe des 10-11 ans vont régulièrement à la Maison des Jeunes d'Issoire pour rencontrer les jeunes, leurs animateurs et les locaux. Aussi, ils découvrent un autre fonctionnement et sont plus en autonomie malgré la présence permanente d'un animateur du Centre de Loisirs Enfance. Cette action « passerelle » permet de faire connaître un nouvel accueil qui sera en mesure de les accueillir dès l'âge de 12 ans (après de Centre de Loisirs Enfance).

- Les rencontres intergénérationnelles :

Le Centre de Loisirs Enfance et l'EHPAD La Providence organisent des rencontres intergénérationnelles de manière régulière. Les enfants et les personnes âgées se retrouvent pour échanger et partager des temps conviviaux autour de jeux de société, loto etc.

- Le développement durable :

Un jardin pédagogique est en place du côté de l'annexe du Faubourg. Il est alimenté et entretenu en commun entre le Centre de Loisirs Enfance et l'école du Faubourg.

L'été, un jardin pédagogique est également mis en place dans les locaux de l'amicale laïque. Celui-ci est géré différemment puisque nous ne sommes pas dans les locaux le reste de l'année. Les herbes aromatiques peuvent être utilisées plus facilement.





L'évaluation ...

... du projet pédagogique (le document).

Par les équipes de direction et d'animation	Le document est retravaillé chaque année, à partir du mois d'avril de manière à ce qu'il soit prêt pour l'été. (validité de juillet à juin de l'année suivante). Des pôles de travail sont mis en place et chacun peut exprimer son ressenti, ses idées etc. C'est aussi le moment où les équipes peuvent décider d'un nouveau fonctionnement.
Par les familles	Le projet pédagogique est disponible auprès de l'équipe permanente pour chaque famille qui souhaite le lire. A l'issue de la demande, il est possible de discuter avec les familles et d'échanger sur le contenu du document.

... des objectifs pédagogiques.

Par l'équipe permanente	Lors du bilan du jeudi soir, chaque animateur pourra donner son avis sur l'atteinte ou non des objectifs du projet pédagogique au moyen d'outils d'évaluation variés.
Par les enfants	L'équipe d'animation réfléchit et met en place des outils d'évaluation adaptés aux enfants. Ainsi, ils peuvent donner leur avis et les animateurs pourront mesurer le degré de réussite des objectifs pédagogiques.
Par les familles	Un questionnaire de satisfaction peut être mis en place de manière ponctuelle. Celui-ci doit être utile et permettra de travailler des points précis.

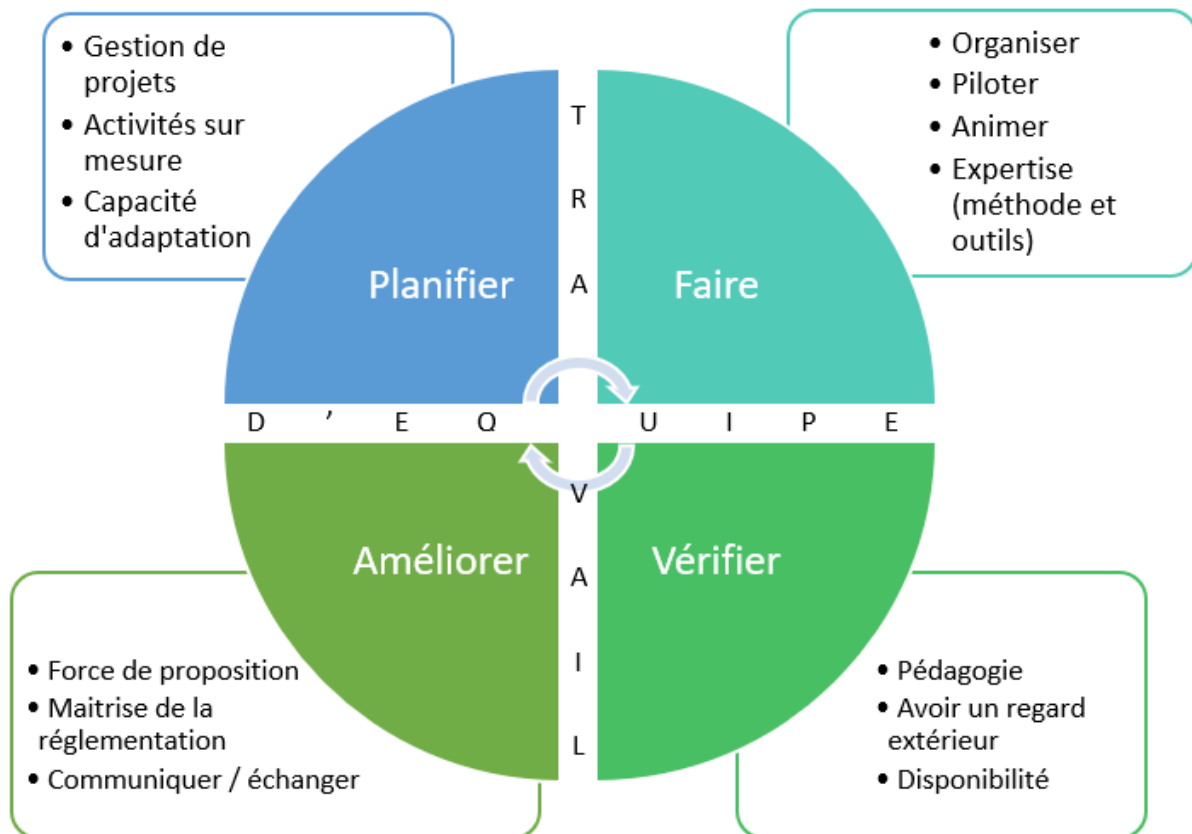
... finale.

Par l'équipe permanente	Analyse des différentes évaluations : réajustements, modifications etc.
-------------------------	---



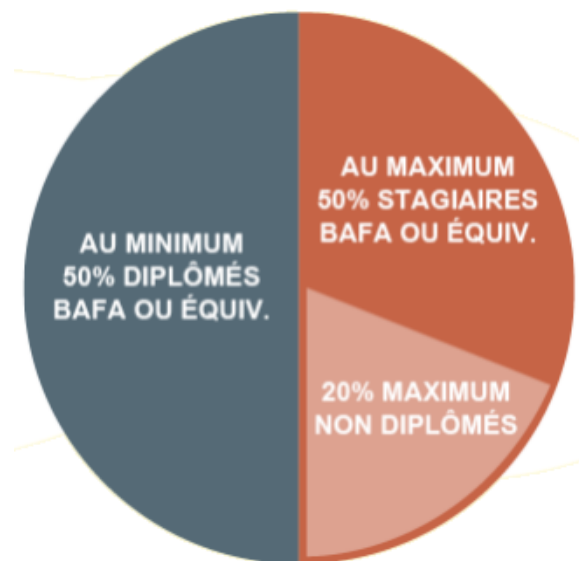
Annexes

Le Memento de l'animateur



La réglementation vis-à-vis de l'équipe de direction et d'animation

Composition de l'équipe de direction et d'animation



Taux d'encadrements

	Pour les enfants âgés de moins de 6 ans	Pour les enfants âgés de plus de 6 ans
Temps classiques	1 animateur pour 8 enfants	1 animateur pour 12 enfants
Temps de baignade	1 animateur pour 5 enfants	1 animateur pour 8 enfants
Pour garantir la sécurité de tous, le Centre de Loisirs Enfance demande à ses animateurs d'être dans l'eau !		
En bus / sortie	Les taux d'encadrements ne changent pas et le chauffeur de bus n'est en aucun cas animateur du groupe.	
A pied	De 2 à 4 personnes : en file indienne, face aux voitures.	



	<p>De 4 à 20 personnes : dans le sens de la circulation.</p> <p>Au-delà de 20 personnes : 20m de rang et laisser 50m entre les groupes.</p>
A vélo	<p>14 personnes maximum (2 animateurs compris) et laisser 50m entre les groupes.</p>

